

D 2022 09 05 038

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

9 MAI 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 3 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, J. DAZIN, G. MASRARI, M. FOURNIER, M. GRENIER, M. GALLET, D. GANNE, Y. DUMAS, C. BIOLAY, Michèle GALLET, M. LAPTEVA,

Absents : M. CHALENDAR

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, F. KHIAR, A. HERRING, P. GUINOT, V. KRYK, C. TOWNSEND, H. GRANGE,

Procurations : J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, F. KHIAR à G. MASRARI, H. GRANGE à M. CHALENDAR, P. GUINOT à J. DIZERENS, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, V. KRYK à O. GUICHARD

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

4. Finances – Demande de subvention au titre de la contractualisation 2021-2023 du Département de l'Ain pour le financement du Parc des Hérissons

En 2011-2012 la commune a aménagé sur l'ancienne zone de dépôt, chemin de la place d'armes, un terrain BMX/VTT. Le site est composé de plusieurs éléments sportifs mais sans cohérence d'ensemble. Afin de faire coïncider l'offre d'installations sportives à l'évolution de la population, il apparaît nécessaire de repenser cet environnement qui pourrait être mieux exploité et davantage valorisé, au profit de la population ornésienne.

Les objectifs de ce projet sont de développer l'offre sportive de plein air par le biais d'un parcours de santé et des aménagements de type skate parc, trampoline et plateforme de gymnastique douce (yoga). Ce projet met l'accent sur la préservation du lieu situé en milieu naturel avec une forte volonté de respecter l'environnement.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 450 000 euros HT, lesquels pourraient s'étaler sur deux ans et démarrer dès la fin de l'année 2022. Pour accompagner la commune sur ce projet, le bureau d'étude LJM a été retenu pour la maîtrise d'œuvre en mars 2022.

La demande de subvention s'inscrit dans la rubrique des « Investissements structurants supérieurs ou égal à 400 000 € HT ». La subvention susceptible d'être octroyée est de 15% du montant HT du projet avec un plafond de subvention fixé à 150 000 €.

Vu le budget de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T en €	Intitulé	Montant H.T. en €
Montant des travaux dédiés à l'aménagement du Parc des Hérissons	450 000 €	Dpt 01	67 500 €
		Etat (DETR)	200 000 €
		Autofinancement ou emprunt	182 500 €
Total Dépenses	450 000 €	Total Recettes	450 000 €

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 67 500 € par le Département de l'Ain au titre de la contractualisation 2021-2023, pour l'aménagement du Parc des Hérissons.

Fait à Ornex, le 13 mai 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 13 mai 2022

Affiché le : 13 mai 2022

Par délégation du Maire

Olivier GUICHARD

1^{er} adjoint

